

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

PROMOTION ET STRUCTURATION DU TOURISME

La Commission Permanente du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes en sa réunion du 16 décembre 2022.

- Vu le Code Général des Collectivités territoriales,
- Vu le budget régional,
- Vu la délibération du Conseil régional n° AP-2021-07 / 08-6-5694 du 2 juillet 2021 donnant délégations à la Commission permanente,
- Vu la délibération n° AP-2022-06 / 07-13-6750 des 29 et 30 juin 2022 relative au Plan Auvergne-Rhône-Alpes 2022-2028 pour l'Économie, l'Emploi, la Formation et l'Innovation,
- Vu la délibération n°AP-2022-06 / 10-14-6751 des 29 et 30 juin 2022 "Faire d'Auvergne-Rhône-Alpes la première destination européenne du tourisme durable",
- Vu le rapport correspondant de Monsieur le Président du Conseil régional,
- Vu l'avis de la commission organique,

Après en avoir délibéré.

DÉCIDE

I) FESTIVAL TOMORROWLAND 2023 A L'ALPE D'HUEZ

- **D'affecter une subvention forfaitaire de 50 000 € en autorisation d'engagement (chapitre 939) pour l'édition 2023 du Festival Tomorrowland Winter.**
- **D'attribuer cette subvention à la Commune d'Huez - Alpe d'Huez pour l'organisation du Festival Tomorrowland Winter qui se déroulera du 18 au 25 mars 2023.**
- **Cette subvention est attribuée dans le cadre d'une convention conforme aux modèles types adoptés par délibération n° AP-2019-06 / 08-7-2968 du Conseil régional en date du 27 juin 2019 et modifiés par la délibération n° CP-2021-03 / 08-58-5188 du Conseil régional du 26 mars 2021.**

II) MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE DU SCHÉMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, D'INNOVATION ET D'INTERNATIONALISATION (SRDEII) 2022-2028

- **D'autoriser le Président du Conseil régional ou son délégataire à signer les conventions de partenariat qui seront instituées entre la Région et chacun des départements dans le champ du tourisme.**

- **Lesdites conventions seront élaborées sur la base du modèle type voté par délibération n°AP-2022-06 / 07-13-6750 du Conseil régional des 29 et 30 juin 2022 approuvant le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation.**

Envoyé en préfecture le 9 janvier 2023
Reçu en préfecture le 9 janvier 2023
Affiché le 9 janvier 2023
Numéro AR : 069-200053767-20221216-
Imc166790-DE-1-1

Laurent WAUQUIEZ

Président du Conseil Régional